

il suit, comme nous l'avons dit, que ce mouvement de la sensualité est en elle un péché véniel ⁽¹⁾ (Pègues, VIII, p. 539).

La doctrine de saint Thomas nous conduit à un autre degré du péché véniel, bien faible lui aussi, mais qui n'est pas exempt de toute culpabilité. Voici en quoi il consiste.

L'amour de la fin dernière est le principe de toute vie surnaturelle dans l'homme, et l'acte de cet amour implique qu'on ordonne à Dieu, d'une façon actuelle, ce que l'on accomplit ou tout ce qu'il y a actuellement d'amour dans l'âme. Or cette ordination peut se faire de deux manières.

EXPLICITEMENT, quand, d'une façon actuelle, l'acte humain est commandé par un acte de charité.

IMPLICITEMENT, quand cet acte se trouve dans une série d'actes dont le premier a été commandé par un acte de charité ; et, dans ce cas, il se trouve virtuellement ordonné à l'amour de la fin dernière.

Si l'acte n'est ordonné que par le simple état habituel du sujet qui le produit, il ne semble pas que cela suffise à le constituer surnaturellement bon et méritoire. Il se peut, en effet, qu'un chrétien qui possède habituellement la grâce et la charité, n'agisse en tel cas particulier, que sous l'influx d'une vertu d'ordre humain ou naturelle, ou acquise. On peut alors se demander si, par rapport à la fin surnaturelle de l'homme et en raison du manque d'ordre au moins virtuel à cette fin, cet acte, quoique bon dans l'ordre purement naturel ou humain, ne revêt pas, dans l'ordre surnaturel, un certain caractère de désordre, au sens privatif et peccamineux, qui en fera, dans cet ordre-là, une sorte de péché véniel.

Le moins que l'on puisse admettre, c'est qu'il aura, à un titre très spécial, la raison d'imperfection, car il n'a pas la perfection possible, et, en un sens, requise, dans tout acte moral humain de l'homme surnaturalisé. Aussi, dira quelqu'un, cet acte désordonné par rapport à la fin dernière, est une imperfection et non point un péché véniel, parce que l'homme, sur cette terre, ne

(1) Il est bien difficile, d'après ces principes de saint Thomas, de ne pas admettre un péché véniel faible, au degré infime, dans ce que l'on nomme ordinairement « imperfection ».